

Société d'Horticulture des Yvelines

Reconnue d'utilité publique par décret du 1er avril 1968
Siège social : 2 bis PPlace de Touraine - 78000 Versailles
www.shy-versailles.org

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2025

V0.5 20/02/25

Cette version 0.5 devrait être soumise à l'approbation du CA lors de sa prochaine réunion.

Présent.e.s :

François ARMAND, Catherine DUHEM, Christine DUFOUR, Jean-Yves GUYARD,
Marie-Claire JANNIER, Dominique PASQUIER, Elisabeth PERRIN, Jeanne
REHBINDER

Présente via "WhatsApp" :

Nicole DUQUESNE

Excusé.e.s :

Nelly CHAMAUX, Anne DEBRAS, Laurence GOUBLIN, Christine LAMBERT

La séance est ouverte à 17H15 par Jean-Yves GUYARD, président.

[Société d'Horticulture des Yvelines](#)

[Procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2025](#)

- [1. Election du bureau et désignation d'un.e secrétaire](#)
 - [2. Approbation du procès-verbal du CA du 8 octobre 2024](#)
 - [3. Vérification des coordonnées des membres du CA](#)
 - [4. Point sur la convention entre l'ENSP et la section Art Floral de la SHY](#)
 - [5. Point sur l'échange avec Campus-Versailles](#)
 - [6. Convention avec le MNHN pour les Mains Vertes et le JPP](#)
 - [7. Participation à Esprit Jardin](#)
 - [8. Participation au côté des Amis du Dehors](#)
 - [9. Adhésion à des associations "sœurs"](#)
 - [10. Point sur l'activité des sections](#)
- [Annexe 1](#)

1. Election du bureau et désignation d'un.e secrétaire

Le bureau proposé lors de l'AG du 16 novembre 2024 est confirmé :

Président : Jean-Yves GUYARD

Vice-présidente : Elisabeth PERRIN

Trésorière : Anne DEBRAS

Vice-Trésorière : Christine LAMBERT

Secrétaire : François ARMAND

Le Président et les anciens du CA remercient chaleureusement et se réjouissent de la venue des nouveaux membres du CA : Catherine, Christine, François, c'est vraiment une très bonne nouvelle pour la SHY. **BIENVENUE à EUX**.

Le rôle du secrétaire est défini dans une fiche de poste jointe à l'ordre du jour du CA du 28/01/2025 et remise en annexe de ce procès-verbal.

La publication du bulletin de l'association, de la responsabilité du secrétaire dans la fiche de poste, a fait l'objet d'une brève discussion : il a été convenu de chercher à publier 2 bulletins annuels en mars et en septembre. Un bulletin "de janvier" étant en préparation avancée, l'année 2025 verra donc la publication d'un bulletin supplémentaire en février 2025.

2. Approbation du procès-verbal du CA du 8 octobre 2024

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. Vérification des coordonnées des membres du CA

Le tableau fourni en annexe de l'ordre du jour contient deux erreurs mineures corrigées dans la version fournie en annexe de ce procès-verbal.

4. Point sur la convention entre l'ENSP et la section Art Floral de la SHY

Jean-Yves Guyard fait un rappel des différentes discussions ayant eu lieu entre la SHY et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP). Finalement, pour 2025, la convention, renouvelée annuellement, est identique à la précédente à l'exception d'un chiffrage de la compensation fournie par la section Art Floral de la Société d'Horticulture des Yvelines à l'ENSP (fleurissement et décorations pour certains événements, accueil d'élèves et personnels dans les cours de la section,...).

Le hall de l'ENSP vient d'ailleurs d'être décoré à l'occasion de la journée "Portes Ouvertes" de l'ENSP avec des végétaux, légumes et fruits en provenance notamment du Potager du Roi et de l'Arboretum.

Il est prévu de reprendre contact avec la direction de l'ENSP début mars 2025 pour discuter de la prochaine convention (2026).

5. Point sur l'échange avec Campus-Versailles

En très bref, Campus Versailles (<https://campusversailles.fr/>) est un organisme de formation à l'artisanat d'excellence situé dans les Grandes Ecuries. Il propose 5 filières : Patrimoine bâti, Métiers d'Art et Design, Horticulture et Paysages, Gastronomie et Accueil et Tourisme. Campus Versailles cherche à établir des relations avec des professionnels. L'expertise de la section d'Art Floral de la SHY semble intéresser Versailles Campus. Versailles Campus pourrait éventuellement accueillir les séances d'Art Floral dans ses salles à la mi-2026 quand l'extension des locaux de Campus sera finalisée (besoins évalués à 25 jours / an).

Il a été convenu de maintenir le contact entre Campus et l'AF de la SHY. C'est dans cet état d'esprit que l'AF de la SHY invitera Campus le jeudi 15 Mai, lors du prochain cours « Bouquets d'Époque » sur le thème de l'Art Nouveau.

6. Convention avec le MNHN pour les Mains Vertes et le JPP

La convention entre la SHY et le Muséum National d'Histoire Naturelle pour l'occupation des espaces de jardinage est en cours de discussion. Cette convention est signée pour une durée de 3 ans. Une seule convention sera négociée couvrant les 2 activités. Jusqu'ici la convention était signée pour les Mains Vertes, le cas du JPP étant couvert par une annexe. Jean-Yves GUYARD a passé en revue la convention à venir avec Frédéric ACHILLE. Quelques modifications mineures ont été apportées.

Il est probable qu'au terme de travaux, le local de stockage utilisé par les mains vertes devienne inaccessible. Un cabanon pourrait être installé sur le terrain des Mains Vertes. La SHY peut utiliser 2m² des étagères dans les serres de l'Arboretum de mi-mars à fin mai pour ses semis sous abri (tomates, aubergines,....)

Concernant les horaires des activités MV et JPP, ils seront compatibles avec les horaires d'ouverture de l'Arboretum. A l'exception des périodes estivales, les MV et le JPP pourront accéder à leurs jardins dès 8h du matin pour assurer l'arrosage de leur culture.

Pour les adhérents du JPP, il sera précisé que l'accès aux serres sera possible le samedi matin de début Mars à la mi-Mai, 2 m² de tablette sera mis à leur disposition.

Il convient de noter l'état d'esprit très constructif de cet échange avec Frédéric Achille le notre nouvel interlocuteur, responsable de l'Arboretum et représentant du Muséum National d'Histoire Naturel.

7. Participation à Esprit Jardin

Il est envisagé que la section AF décor le Potager du Roi lors des journées d'Esprit Jardin (26 et 27 Avril 2025), en disposant autour du bassin des brouettes fleuries et des morceaux de tronc et des branchages en provenance de l'Arboretum, valorisés par des décorations florales appropriées.

La SHY tiendra aussi un stand place St Louis avec une animation florale à l'attention des enfants lors de ces journées.

8. Participation au côté des Amis du Dehors

Accord de principe pour une intervention de l'AF de la SHY lors des journées du Patrimoine (3ème WE de septembre) à Port Royal des Champs avec l'association des Amis du Dehors.

9. Adhésion à des associations “sœurs”

Il est convenu d'une adhésion de la SHY:

- L'association des Croqueurs de Pommes
- Les amis du Potager du Roi

10. Point sur l'activité des sections

a. Les Mains Vertes

Actuellement en hivernage, la terre est au repos après avoir été amendée par du compost fourni par l'Arboretum et couverte de feuilles mortes. Il y a 6 enfants (3 filles et 3 garçons) qui ont l'air très motivés. Ils ont aussi fabriqué des couronnes de l'Avent dont une pour l'accueil de l'Arboretum. Le redémarrage des activités est prévu pour le retour des vacances scolaires de Février.

b. Art Floral

La section vient de décorer le hall de L'ENSP pour la journée “Portes Ouvertes”. Le calendrier de la saison 2025 / 2026 est en cours d'élaboration, notamment pour les besoins de l'activité Art Floral Liturgique. Ce calendrier est établi en relation avec celui de la section Art Floral de la SNHF.

Le plus gros souci de la section est le manque de professeur.e.s.

c. JPP

La saison a été bonne. Même si le temps ne permet pas de travailler au jardin, la future participation au Concours National des Jardins Potagers occupe bien l'équipe et permet un travail de réflexion et d'organisation tout à fait bénéfique et stimulant.

Par ailleurs, il y a une vraie dynamique autour de la culture de fleurs et d'arbustes pour alimenter la section d'Art Floral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée peu après 19 heures.

Le prochain CA aura lieu le Mardi 3 Juin 2025 à 17h.

Jean-Yves Guyard porte à notre attention qu'il est dans la dernière année de son mandat et que même s'il était reconduit, il ne pourrait pas participer activement à la SHY dans 2 ans pour cause de voyage de longue durée.

Annexe 1

Fiche de poste

Secrétaire du bureau du Conseil d'Administration SHY

Conseil d'Administration (3/an)

- Envoyer les convocations aux administrateurs une dizaine de jours avant le CA, comportant l'ordre du jour arrêté avec le Président, date et lieu.
- Rédaction du Procès-Verbal du CA
- Après approbation du Président, diffusion du compte rendu à tous les administrateurs.

Assemblée Générale (1/an)

- Vérification avec la Secrétaire des différents documents envoyés avec la convocation à l'AG :
 - Convocation
 - Pouvoir
 - Participation au repas éventuellement
- Candidature éventuelle au conseil d'administration.
- Préparation de l'émargement à partir des listes d'adhérents et des listes de pouvoirs envoyées par la Secrétaire.

Rédaction du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

- Après approbation du Président, envoi au secrétariat pour diffusion aux membres du CA et transmission à la Préfecture des Yvelines.

Bulletin d'Information (2 /an)

- Rédaction d'un bulletin d'information 2 fois par an c'est-à-dire relater la vie de la société :
 - Ce qui a été réalisé et les projets : le déroulement de l'AG, la vie des différentes sections Art Floral, Jardins et Jardinage, Mains Vertes (expositions, sorties, voyages, cours exceptionnels)
 - Mise en page – photos éventuellement -
 - Ces bulletins sont diffusés en Mars et en Septembre.
 - Recueil des informations auprès des responsables de section dans le mois précédent la diffusion.
 - Prendre les renseignements auprès de la SNHF pour diffuser les différentes manifestations à Paris et en France (Mme Nicole Duquesne ainsi que M. Alain Le Borgne sont les interlocuteurs auprès de la SNHF)
 - Faire approuver le bulletin par le Président et des responsables de chaque section.
 - Envoi au secrétariat pour diffusion à tous les adhérents.

Mise à jour de l'annuaire des membres du CA (1/an)

Classement puis Archivage des documents de la SHY

Concernant cette tâche, un point sera fait avec Marie José et les Archives Départementales courant Mars 2025.